



UNION NATIONALE



## Mercredi 5 et Jeudi 6 novembre 2025 Bulletin d'inscription

### JOURNEE COMMEMORATIVE DU RETOUR DES PRISONNIERS – CONGRES ANNUEL

**Mercredi 5 novembre 2025**  
**Ravivage de la Flamme**  
**Arc de Triomphe**  
**A 18 h**

**Jeudi 6 novembre 2025**

**Mairie du 20<sup>ème</sup>**

9 h 00 - Accueil des congressistes

9 h 30 – Chorales scolaires

10 h 15 – Rapports statutaires

11 h 00 - Conférence et échange sur le retour des PG

12 h 30 - Déjeuner

15 h 00 - Cérémonie devant la stèle au cimetière du Père Lachaise

Personne à contacter :

M \_\_\_\_\_

de l'Association locale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

tél. \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

*Le bulletin d'inscription est à retourner au plus tard  
le 30 octobre 2025,*

- **Soit par courrier**<sup>(option1)</sup> Ceux de Rawa-Ruska - Union Nationale - 10 rue Leroux 75116 PARIS) ;
- **soit par mail**<sup>(option2)</sup> ([rawa.union.nationale@gmail.com](mailto:rawa.union.nationale@gmail.com), en fonction de l'option choisie :

- **Option 1** - Vous adressez le chèque correspondant au montant totalisé ci-dessous, libellé à l'ordre de « **Ceux de Rawa-Ruska** » avec le bulletin d'inscription
- **Option 2** - Si vous avez la possibilité d'effectuer le paiement par virement, le **montant** devra être arrivé **sur le compte au plus tard le 30 octobre 2025** pour que votre réservation soit prise en compte.

Virement (avec mention 5 et 6 novembre 2025 suivi de votre nom)

IBAN : FR59 2004 1000 0104 7305 6X02 021 - La Banque Postale – BIC : PSSTFRPPPAR

**Toute annulation, après le 1<sup>er</sup> novembre 2025, ne fera pas l'objet de remboursement**

Nom et prénom	Assistera à		
	Ravivage de la Flamme	Congrès	Déjeuner
Nombre de participants			

Participation	Prix	Nombre participants	Total
Congrès et déjeuner	65 €		
Congrès sans déjeuner	20 €		
Total règlement			

**NB :** Quelques chambres sont réservées au Lycée Hôtelier de Clichy (accessible en métro) pour la nuit du 5 au 6 novembre 2025. Si vous souhaitez en bénéficier, n'hésitez pas à contacter votre association locale ou l'Union Nationale. Les réservations seront prises en compte au fur et à mesure des demandes. Une fois le quota de chambres financées par l'UN atteint, il vous sera toujours possible de voir avec le Lycée Hôtelier s'il leur reste des chambres disponibles.